

Chers dirigeants,

Nous vous écrivons pour attirer votre attention sur les incidents de refoulement continus à la frontière gréco-turque et sollicitons votre soutien pour mettre fin à cette pratique des plus odieuses qui a jusqu'à présent coûté la vie à tant de personnes et en a ruiné bien d'autres.

Le ministre grec des migrations, Notis Mitarachi, a déclaré, lors d'une réunion de l'UE début octobre 2021, que la Grèce enquêterait sur les informations selon lesquelles certains de ses fonctionnaires repousseraient illégalement des migrants à la frontière après avoir été pressé par l'UE de le faire à la suite d'un tollé de la communauté internationale sur le nombre croissant de demandes de refoulement.

Quelques semaines plus tard seulement, le Murat 729, un cargo turc déclassé transportant quelque 380 immigrants, dont des femmes et des enfants, a été remorqué depuis la Crète par les garde-côtes grecs, qui ont répondu à un appel de détresse du navire. Ce n'est qu'après que des vidéos tournées par les immigrants à bord du navire ont commencé à circuler sur les réseaux sociaux que le navire a finalement été ramené à terre après 4 jours et 800km de navigation aller-retour entre la Grèce et la Turquie.

Selon le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), « le nombre de refoulements depuis la Grèce a presque doublé en 2021... et le nombre d'arrivées sur les îles est au plus bas en neuf ans, les personnes étant poussées vers d'autres itinéraires plus meurtriers. »

Les nationalités des immigrants qui ont été repoussés par les autorités grecques révèlent un fait encore plus préoccupant. Alors que la plupart des immigrants semblent provenir de pays de Syrie, d'Afghanistan et du Pakistan, le nombre de citoyens turcs parmi ces immigrants a fortement augmenté à la suite de la répression du président Erdogan contre les membres du mouvement Gülen et les militants kurdes à la suite de la tentative de coup d'État en juillet 2016.

Au cours des dernières années, la Turquie est devenue un pays qui affiche l'un des pires bilans au monde en matière de droits de l'homme. Au cours des 6 dernières années, environ 2 millions de citoyens turcs ont été accusés d'infractions de terrorisme et 512000 d'entre eux ont été poursuivis. 320 000 personnes ont été reconnues coupables et 131 000 personnes ont été emprisonnées. Il y a actuellement plus de 30.000 citoyens turcs, y compris les malades, les personnes âgées, les handicapés et les enfants, qui sont détenus dans les prisons turques pour de fausses accusations de terrorisme.

OpenDemocracy a récemment rapporté que "des entretiens et des documents reçus d'avocats en Grèce et en Turquie, ainsi que de membres de la famille des victimes et des victimes elles-mêmes, allèguent que la Grèce a procédé à au moins 233 refoulements illégaux de ressortissants turcs depuis mai 2021 seulement, contre 98 refoulements suivis en 2019."

En repoussant les citoyens turcs vers la Turquie où ils sont soumis à des emprisonnements illégaux, la Grèce a constamment violé le droit international d'interdiction du refoulement ainsi que ses nombreuses autres obligations internationales en matière de droits humains.

Nous demandons donc du gouvernement Grec :

- De ne pas retarder davantage la mise en place/la désignation de l'organe qui sera chargé d'enquêter sur les allégations de refoulement et qui comprendra des représentants d'organisations indépendantes.
- Que tous les incidents de refoulement fassent l'objet d'une enquête approfondie et que les responsables soient traduits en justice.
- Que l'accès à l'asile soit assuré aux frontières et que toutes les restrictions procédurales ou géographiques, juridiques ou pratiques, concernant la demande d'asile soient levées.

Nous vous demandons également votre aimable soutien pour nous assurer que ce qui précède est fait sans plus tarder.

## Signataires

- 1) **Sira REGO** ( Membre du Parlement européen). Espagne
- 2) **DIETMAR KÖSTER** (Membre du Parlement européen). Allemagne
- 3) **Claire BRICE-DELAJOUX** (Maître de Conférences en droit public - HDR, Université Paris-Saclay (Université d'Evry), Directrice du Master 2 Droits de l'Homme et Droit humanitaire, Membre du Centre de recherche Léon Duguit (CRLD). France
- 4) **Sylvain THEVOZ** (Député au Grand Conseil, Membre de la commission Fiscale, Social, Pétitions, Grâces.) Suisse
- 5) **Simone SUSSKIND** (Ancienne députée bruxelloise et sénatrice fédérale, Docteure Honoris de l'ULB, Baronne, Fondatrice de Actions in the Mediterranean). Belgique
- 6) **Benoit PIEDBOEUF** (Député fédéral et Chef de groupe, Bourgmestre de la commune de Tintigny, Président du MR Luxembourg). Belgique
- 7) **Els ROCHETTE** (Députée Bruxelloise pour la région de Bruxelles-Capitale). Belgique
- 8) **HUMAN RIGHTS DEFENDERS** E.V. , Berlin
- 9) **PEACE AND JUSTICE** ASBL, Bruxelles
- 10) **INTERCULTURAL DIALOGUE PLATFORM** ASBL, Bruxelles
- 11) **SOLIDARITY WITH OTHERS** AISBL, Bruxelles
- 12) **EUROPEAN INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT**, Francfort-sur-le-Main
- 13) **COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME**, Paris
- 14) **PLATAFORMA PRO DERECHOS Y LIBERTADES**, Madrid
- 15) **VOZ DA LIBERDADE**, Lisbonne
- 16) **AKTION FÜR FLÜCHTLINGSHILFE E.V**, Berlin
- 17) **EUROPEAN PROFESSIONALS NETWORK**, Bruxelles
- 18) **BROKEN CHALK**, Amsterdam